



Dans les Ardennes, trois centrales villageoises vont produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques.

ENVIRONNEMENT

DES EXEMPLES CONCRETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AISNE, MARNE ET ARDENNES On en parle toujours avec gravité et avec raison dans les hautes sphères. Mais la transition écologique est déjà une réalité bien ancrée dans nos départements comme en témoignent les exemples et projets suivants qui concourent à la préservation de l'environnement.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Ce proverbe métaphorique devrait bientôt se vérifier à Sainte-Ménéhould où la permaculture est un mot en passe de faire florès. Cette méthode naturelle d'agriculture ou, en l'occurrence, de jardinage, est liée à la vocation paysagère appelée à transformer littéralement la capitale d'Argonne dans les toutes prochaines années.

« Notre objectif est de commencer par aménager une friche d'un demi-hectare où il y avait auparavant une activité commerciale, en un jardin différent de ce que l'on connaît habituellement. Il s'agit de créer les conditions pour qu'un sol soit cultivé en permanence, d'où le nom de permaculture. Une forêt pousse et s'entretient d'elle-

même sans l'intervention de l'homme », indique le premier magistrat Bertrand Courot.

.....
“Faire de Sainte-Ménéhould une destination paysagère et environnementale remarquable”

Bertrand Courot, maire de Sainte-Ménéhould

Cette méthode, popularisée par deux Australiens au début des années 70, s'intègre parfaitement dans la transition écologique puisqu'elle induit une production durable, est économe en énergie et respectueuse de la nature. « Elle fait aussi se combiner entre elles des plantes qui ont cha-

cune un apport bénéfique pour l'autre. Ainsi, parce qu'elles fixent l'azote de l'air, des légumineuses fonctionnent en symbiose avec des tomates. Nous allons passer à la réalisation l'année prochaine. La gestion en sera confiée à un public d'une quinzaine de personnes en insertion. » Ce premier test urbain de permaculture doit essayer.

La mairie vient d'embaucher un spécialiste qui va recenser tous les sites, sur un potentiel de 25 hectares qu'entretiennent les espaces verts de la Ville, susceptibles de connaître un relooking paysager. De quoi faire de Sainte-Ménéhould une cité labellisée et si remarquable que les gens viendront de loin pour la voir. « Notre ambition est d'associer ce renouveau à l'ouverture du parc médié-

val du Bois du Roy, en bordure de Sainte-Ménéhould, prévue pour avril 2022. Les travaux préliminaires de déboisement vont débuter ce mois de novembre. L'affluence que le parc doit drainer est évaluée à 350 000 personnes la première année, l'idée étant d'en capter une partie dans la ville et d'en faire profiter les commerçants. »

**CENTRALES VILLAGEOISES
DANS LES CRÊTES PRÉARDENNAISES**

94 communes, 22 508 habitants et davantage de vaches : c'est la structure de cette communauté de communes où l'on parle transition écologique depuis une vingtaine d'années, grâce à une forte mobilisation citoyenne.

À tel point que cette notion impacte de façon transversale tous les

L'ESSENTIEL

- **Les maires de la Marne** se réunissent ce samedi à Châlons.
- **La thématique** de leur congrès est la transition énergétique et écologique. Des exemples, autres que ceux mentionnés ici, seront développés, le but étant de démontrer que ce sujet est à la portée de tous.
- **Dans la région**, de nombreux dossiers voient le jour ou sont à l'étude. En voici une sélection.

grands dossiers de cette collectivité précurseur dans la région. C'est sur son territoire que sont lancés un schéma éolien dès 2004, le premier marché paysan la même année, l'un des tout premiers dossiers de mé-

DANS L' AISNE, DES ÉCOQUARTIERS DONT CERTAINS AVEC DES BÉGUINAGES

Dans le Soissonnais, la transition énergétique se décline sous moult formes dont celle des écoquartiers. Trois dossiers portés par la communauté d'agglomération sont en cours, le plus petit à Septmonts, le deuxième de 400 logements à Billy-sur-Aisne et le troisième à Crouy où est prévue la construction de 21 logements par an pendant vingt ans, soit, à terme, un total de 420 logements. Pour le maire Daniel Moitié, un écoquartier « c'est ce qu'il y a de mieux ». Pour l'environnement avec des aménagements végétalisés (deux étangs ont d'ores et déjà été achetés), pour la facture énergétique sensiblement réduite grâce aux normes basse consommation mises en œuvre, pour la convivialité et la qualité de vie, avec notamment des béguinages. Un terme ancien qui revient progressivement dans le paysage immobilier. Autrefois conçus pour des communautés religieuses féminines (les béguines), les béguinages étaient des ensembles de petites maisons regroupées autour d'une chapelle. Dans leur nouvelle destination, les béguinages sont des ensembles immobiliers conçus à destination de personnes âgées dans une philosophie d'entraide et de solidarité. Mais il y a un problème de taille pour la réalisation de cet écoquartier dont on parle depuis 2010. Une ligne à haute-tension traverse la zone. Il a été un moment envisagé de l'enfourner, mais pour des raisons budgétaires, elle sera finalement surélevée. « La conséquence étant qu'il faudra revoir tous les plans ! », déplore Daniel Moitié. Le premier écoquartier de Reims, Remavert (une allusion au nom de l'ancienne entreprise Remafer qui s'étendait sur le terrain concerné) continue de sortir de terre pour arriver à terme à 700 logements construits en plusieurs îlots dans une approche bioclimatique. « L'exposition de l'appartement que je loue



Cette perspective d'architecte de 2012 à Crouy devra être revue pour cause de ligne à haute-tension.

depuis une semaine à Plurial Novilla me permet d'avoir le soleil toute la journée. Je ne chauffe quasiment pas », se réjouissait dimanche dernier ce nouvel arrivant de 22 ans, alors que dans la nuit, le mercure était descendu sous zéro. Le prix attractif semble être le facteur déterminant à l'installation des ménages, à l'instar de cette jeune femme qui loue 450 euros son T2, chauffage compris. Si les économies d'énergie sont une réalité, d'autres locataires retiennent les malfaçons de leur logement, en termes de finitions et de problèmes de fuites. C'est à tel point qu'une pétition a été adressée à l'organisme logeur. D'autres occupants se plaignent des décharges sauvages qui s'amoncellent à quelques entrées d'immeubles. « Il y a pourtant des bennes installées à proximité, les gens ne s'en servent pas ! », déplore une habitante. Quand on sait que les écoquartiers doivent favoriser la convivialité, on se dit que dans ce secteur, ce n'est pas gagné d'avance !

DES AUXILIAIRES DE CULTURE DANS LA MARNE

Pour comprendre ce que sont des auxiliaires de culture, c'est au pied du Mont de Berru, non loin de Reims, qu'il faut se rendre. Un parcours découverte de la biodiversité, sur une parcelle de vingt ares, y a été créé à titre d'exemple par l'association Symbiose, en collaboration avec le monde agricole et celui de la chasse. « Nous sommes partis du constat que des paysages de la Champagne crayeuse ont été très impactés par certains usages au fil du temps. Par exemple, les remembrements successifs ont débouché sur des kilomètres de chemins », explique Julie Portejoie, coordinatrice pour l'association symbiose. « On peut revégétaliser des bords de chemin et recréer ainsi de la biodiversité. C'est ce que nous démontrons sur ce site ouvert au public. » Buissons, haies, bosquets, arbres fruitiers ont été plantés sur un parterre herbacé. Ce qui a permis à des animaux de « petite faune » (lapins, oiseaux...) de revenir et de faire revivre les lieux, et avec eux, des pollinisateurs, des insectes et des auxiliaires de culture (carabes, coccinelles, etc.) qui se développent au détriment des ravageurs des plantes. Une ruche et un hôtel à insectes concourent à la restauration d'un écosystème utile à tous.



L'hôtel à insectes fait le plein ! Symbiose

éolien citoyen. « Les habitants ont contribué à hauteur d'1,8 M€ sur 4 M€ dans l'installation de trois éoliennes qui fournissent de l'énergie pour 1 600 foyers. Nous sommes maintenant sur le développement de trois centrales villageoises. Il s'agit de produire localement de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sur toitures et de la vendre. »

Ces centrales concernent les communes de Signy-l'Abbaye dans un premier temps, puis de Poix-Terron et d'Attigny.

HABITANTS ACTIONNAIRES

Pour Signy-l'Abbaye, une société de type SAS a été créée. Les actionnaires sont des particuliers (74), des sociétés et des associations (4), des collectivités (8). Le dossier est finan-

À SAVOIR

• **Les trophées éco actions** sont un concours organisé par l'association des Éco Maires afin d'inciter les élus à engager des politiques environnementales et de développement durable innovantes. En 2018, le premier prix national a été décerné à Rosny-sous-Bois pour une action d'éco-groupe scolaire. La Ville d'Épernay a obtenu le « prix citoyenneté » pour son action « Le chemin des abeilles ».

• **Selon son étude** annuelle et mondiale sur l'écologie des grandes villes, Arcadis classe Zurich (Suisse) première du top 10 des villes les plus écolos du monde. Suivent Stockholm (Suède), Genève (Suisse), Vienne (Autriche), Francfort (Allemagne), Wellington (Nouvelle-Zélande), Rome (Italie), Sydney (Australie), Londres (Angleterre) et Hambourg (Allemagne). Paris n'arrive qu'en 32^e position.

36

Le nombre de territoires engagés en France dans une démarche de centrale villageoise. Elles rassemblent plus de 2 800 actionnaires. Dans la région, le département des Ardennes est pionnier.

cé à 30% par les actionnaires, à 36% par des subventions, à 34% par des emprunts. La SAS signe des baux avec les propriétaires des toits, fait poser les panneaux. Environ mille mètres carrés sont en cours d'installation qui fourniront de l'électricité à plusieurs dizaines de foyers. On peut mettre un toit à disposition sans être actionnaire et inversement. ■ JEAN-MICHEL FRANÇOIS



Festival DES DU bulles rire

En Champagne-Ardenne



Olivier De BENOIST
17 jan. au K (Reims - Tinquaux)



Mathieu MADENIAN
25 jan. au K (Reims - Tinquaux)



Michel BOUJENAH
31 jan. au K (Reims - Tinquaux)

17 Jan. 25 artistes
sur 25 jours **09 Fév.**

RÉSERVATION DANS LES POINTS
DE VENTE HABITUELS

www.dhmanagement.fr